



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 9 MARS 2016

À 17 H 7

PROCÈS-VERBAL 16-03

Sont présents :

M. Bruno Vachon	Président
Mme Danielle Berthold	Vice-présidente
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice
M. Robert Y. Pouliot	Administrateur
M. David W. Price	Administrateur

Étaient aussi présents :

Mme Huguette Dallaire	Directrice générale et secrétaire
M. Michel Cloutier	Directeur du service de l'exploitation et de la livraison du service client
M. Patrick Dobson	Directeur du service de l'entretien et de l'environnement client
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice des finances et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -**

RÉSOLUTION 024-16

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2016 -**

RÉSOLUTION 025-16

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la secrétaire soit et est dispensée de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 février 2016.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 février 2016 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2016 -**

En suivi au point 7 de l'assemblée du 10 février 2016, la directrice générale informe le conseil d'administration qu'une subvention d'Emploi-Québec au montant de 16 575,00 \$ a été confirmée pour la mise en place du programme de formation sur la clientèle difficile ou agressive.

5. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -**

RÉSOLUTION 026-16

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau demande des informations sur le Projet Solidarité Transport. La directrice générale explique qu'il s'agit d'un dossier administratif, d'une valeur de 5 000 \$ pour l'année 2016, permettant à des organismes communautaires d'intervenir, de façon très ponctuelle, pour des besoins spécifiques auprès des personnes en situations d'extrême pauvreté et qui doivent utiliser le transport en commun.

6. RENOUVELLEMENT DES ENTENTES DE PARTENARIAT INTERVENUES ENTRE LE CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE – CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE (CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS) ET LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE (STS) -

RÉSOLUTION 027-16

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente de collaboration relative à l'utilisation du service de transport en commun sur les lignes 4, 7 et 8 par le personnel, les bénévoles et les stagiaires des installations désignées du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et de la Faculté de médecine;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente de collaboration relative à l'offre de service de transport en commun sur les lignes 49 et 54 afin de desservir les stationnements situés au 505, rue Northrop-Frye et au 3950, rue King Ouest vers l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Fleurimont et les autres installations localisées sur le même parcours;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler les protocoles d'entente concernant les abonnements de l'ancien CHUS et de l'ancien CSSS-IUGS au transport en commun pour leurs employés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le président et la directrice générale soient et sont autorisés à signer lesdites ententes telles que décrites à la présente et substantiellement conformes aux projets déposés.

Que les ententes de partenariat dûment signées soient et sont conservées aux archives sous le no A16-07.

- ADOPTÉ -

7. **RÈGLEMENT R-039 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION D'UN PROJET DE MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES DU SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'ENVIRONNEMENT CLIENT, LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DU GARAGE, L'ACQUISITION D'UNE DÉPANNÉUSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 745 000 \$ -**

RÉSOLUTION 028-16

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-039 décrétant la réalisation d'un projet de modernisation des outils informatiques du service de l'entretien et de l'environnement client, la mise à niveau du système d'éclairage du garage, l'acquisition d'une dépanneuse et un emprunt au montant de 745 000 \$ conservé aux archives sous le numéro A16-08, soit et est adopté.

Que la secrétaire de la Société soit et est mandatée pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

8. **BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE -**

M. Bruno Vachon fait lecture de la correspondance adressée à la STS par l'entreprise Défi-Polytech remerciant la STS pour la qualité des services offerts tant au transport adapté qu'au transport en commun.

M. Vachon félicite le service de l'exploitation et de la livraison du service client.

RÉSOLUTION 029-16

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois de février 2016 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

MESSAGE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun message

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 17 h 35.

Sherbrooke (Québec), le 9 mars 2016

Le président,

Bruno Vachon

La secrétaire,

Huguette Dallaire